

INTRODUCTION

2021 → 2024

PPH formés à la conciliation médicamenteuse par l'OMEDIT.

Effectif des PPH suffisant pour les intégrer aux activités de pharmacie clinique.

Nécessaire de réactiver leurs connaissances théoriques et de les former à la pratique.

OBJECTIFS

Proposer un parcours de formation permettant une habilitation des PPH à la réalisation des conciliations médicamenteuses.

MATERIEL ET METHODE

- Comparaison de différents modèles pédagogiques et supports.
- Recherche bibliographique (formation des PPH, cours dispensés aux étudiants en pharmacie, recommandations de la Société Française de Pharmacie Clinique)
- Analyse des emplois du temps des PPH afin d'évaluer la durée et la fréquence possible de cette formation.

RESULTATS

Création d'une formation pédagogique « active » avec des supports numériques diversifiés sous forme de e-learning en autonomie.



Formation consignée dans un livret à remplir par l'apprenant permettant le suivi

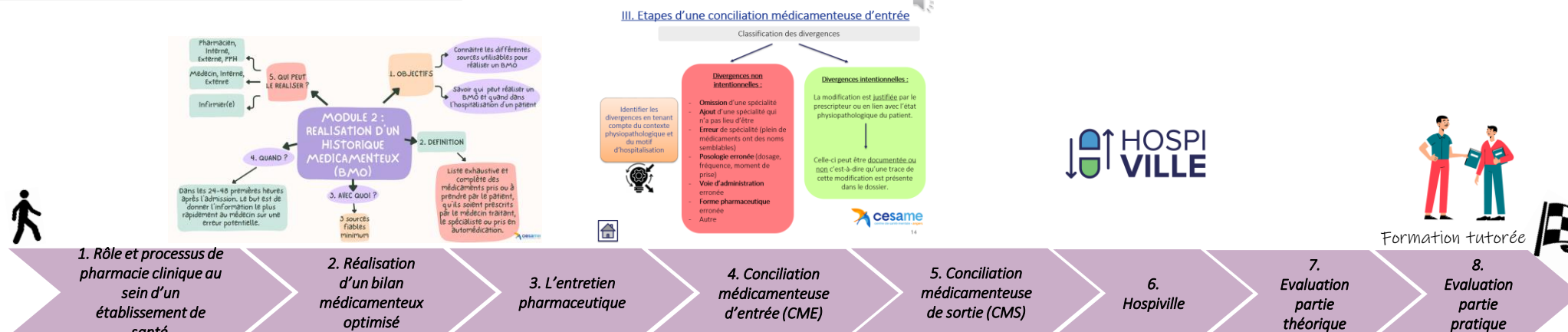


Evaluation à la fin de chaque module

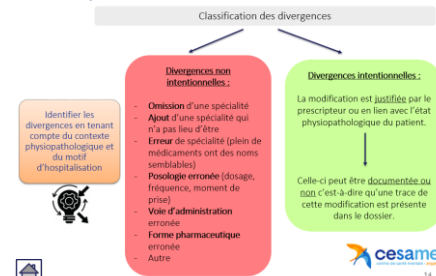


30 min par module, 1 module par semaine, PPH formés sur 2 mois

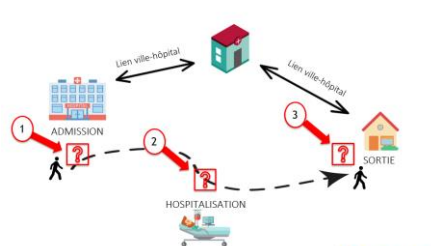
Formation sous forme d'un parcours composé de 8 modules :



III. Etapes d'une conciliation médicamenteuse d'entrée



III. Parcours du patient durant une hospitalisation



PowerPoint interactifs

V. Difficultés



6. QUI REALISE LA CMS ?

- Médecin, Interne, externe
- Pharmacia, Interne, externe, PPH
- Infirmier(e)

5. PRINCIPE

- Même analyse pharmaceutique que pour une CMS (qualité, interactions, temps pharmaceutiques...)
- Vérifier que le patient a bien compris le traitement.
- Vérifier qu'il agit en tant qu'adulte de traitement.
- Communiquer les divergences aux différents professionnels de santé du patient.
- Qualification des changements pour les professionnels de santé en ville.

4. LA CMS FAVORISE

- La coordination, la transmission et les continuités de soins entre les professionnels de santé.
- La mise en place d'observations entre les différents professionnels de santé.

Carte mentale

1. OBJECTIFS

- Connaître les différentes étapes d'une conciliation médicamenteuse de sortie (CMS)
- Savoir différencier une CMS d'une CME.
- Comprendre l'intérêt d'une CMS.
- Savoir réaliser un plan de prise.

2. DEFINITION

Consister les traitements du patient à l'entrée avant l'hospitalisation avec les traitements prescrits à la sortie du patient. Réalisation des CMS sur le système hospitalier pour les patients qui ne se font pas de traitement dans leur ville.

3. INTERETS D'UNE CMS

- Validation de l'ordonnance de sortie.
- Appuyer les conseils du patient sur son traitement (adhésion patient)
- Réaliser un plan de prise à destination du patient pour l'aider dans la prise de ses traitements.

Escape Game et Quiz final



Réalisation du quiz final le : _____

Entretien avec l'apprenant le : _____

Habilitation le : _____

Signature du pharmacien : _____

CONCLUSION

Cette formation doit permettre d'approfondir les connaissances des PPH et les sécuriser dans cette activité. Des séances de simulations à l'entretien pharmaceutique pourraient compléter cette formation initiale en abordant différentes situations cliniques.